

Béatrice Perez (dir.)

# LA REPUTACIÓN

QUÊTE INDIVIDUELLE ET ASPIRATION  
COLLECTIVE DANS L'ESPAGNE DES HABSBOURG

*Hommage à la professeure  
Araceli Guillaume-Alonso*





L'idée de cet ouvrage est née de la nécessité de comprendre le sens du concept espagnol de *reputación*. La définition originelle du terme demeure proche de celle de *réputation* dans la France d'Ancien Régime. Pourtant, la fréquence obsessionnelle avec laquelle il est utilisé sous les Habsbourg attire l'attention.

À l'échelle des hommes, comment se construit la réputation, de quels espoirs secrets est-elle le nom ? Dans la mise en scène de la monarchie catholique au regard de l'Europe, comment se négocie la

*reputación* du royaume, suivant le chemin sinueux de la paix et des réformes ? De quelle dangerosité se charge-t-elle dès lors que la politique *reputacionista* devient le nouveau programme de recouvrement symbolique de la gloire internationale, combinant à la fois l'universel et le localisme ? Sans cesse, la société castillane se joue de cette *reputación* pour promouvoir d'autres grilles de valeurs, d'autres usages sociaux : réputation de la qualité de noble ; réputation du sang ; *reputacionismo* et revendication expansionniste.

La réputation dévoile des usages sociaux qui rendent compte d'une façon propre de penser le monde, et de se penser dans le monde. Elle est ce principe vital sans lequel on ne comprend pas grand-chose aux dynamiques sociales et politiques de l'époque moderne. C'est la grande leçon tirée des travaux de la professeure Araceli Guillaume-Alonso à qui son équipe de recherches, ses collègues et amis, nombreux, ont souhaité rendre hommage.

Béatrice Perez, professeure d'histoire et civilisation de l'Espagne moderne à Sorbonne Université, dirige la composante Civilisation et histoire de l'Espagne classique (CHECLA) de l'équipe CLEA. Elle a reçu le prix de la recherche « Alberto Benveniste » pour son livre *Inquisition, Pouvoir, Société* (Paris, Champion, 2007) et a publié aux PUPS, en 2016, *Les Marchands de Séville. Une société inquiète (XV-XVII<sup>e</sup> siècle)*.

Couverture : Pieter Coecke van Aelst (atelier), *Le Triomphe de la Renommée*, encre sur papier, diam. : 284 mm, entre 1512 et 1549, Amsterdam, Rijksmuseum © Rijksmuseum, Amsterdam / avec la collaboration de l'agence La Collection.

4<sup>e</sup> de couverture : Mellaria, *VII Centenario de la muerte de Guzmán el Bueno (1309-2009)*, timbre postal, 2009, d'après M. Reiné Jiménez, *Guzmán el Bueno*, huile sur toile, 2m x 1m, 2011, Tarifa, Salon du Consistoire. © Mellaria (Asociación tarifena para la defensa del patrimonio cultural).



*LA REPUTACIÓN*

*Les Marchands de Séville. Une société inquiète (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) (n° 27)*  
Béatrice Perez

*Les Voies du silence dans l'Espagne des Habsbourg (n° 26)*  
Alexandra Merle & Araceli Guillaume-Alonso (dir.)

*Le Monde hispanique. Histoire des fondations (n° 25)*  
Georges Martin, Araceli Guillaume-Alonso & Jean-Paul Duviols (dir.)

*Les Couleurs dans l'Espagne du Siècle d'or. Écriture et symbolique (n° 24)*  
Yves Germain & Araceli Guillaume-Alonso (dir.)

*La Pureté de sang en Espagne. Du lignage à la « race » (n° 23)*  
Raphaël Carrasco, Annie Molinié & Béatrice Perez (dir.)

*Ambassadeurs, apprentis espions et maîtres colporteurs.*  
*Les systèmes de renseignement en Espagne à l'époque moderne (n° 22)*  
Béatrice Perez (dir.)

*Le Cérémonial de la cour d'Espagne au XVII<sup>e</sup> siècle (n° 21)*  
traduction & édition critique de Hugo Coniez

*Vivre et mourir sur les navires du Siècle d'or (n° 20)*  
Delphine Tempère

*Des Marchands entre deux mondes. Pratiques et représentations*  
*en Espagne et en Amérique (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) (n° 19)*  
Béatrice Perez, Sonia V. Rose & Jean-Pierre Clément (dir.)

*Les Jésuites en Espagne et en Amérique. Jeux et enjeux du pouvoir (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) (n° 18)*  
Annie Molinié, Alexandra Merle & Araceli Guillaume-Alonso (dir.)

*Miroir du Nouveau Monde. Images primitives de l'Amérique (n° 17)*  
Jean-Paul Duviols

*Les Sépharades en littérature. Un parcours millénaire (n° 16)*  
Esther Benbassa (dir.)

*L'Espagne et ses guerres. De la fin de la Reconquête*  
*aux guerres d'Indépendance (n° 15)*  
Annie Molinié & Alexandra Merle (dir.)

*Inquisition d'Espagne (n° 14)*  
Annie Molinié & Jean-Paul Duviols (dir.)

*Charles Quint et la monarchie universelle (n° 13)*  
Annie Molinié & Jean-Paul Duviols (dir.)

*Des Taureaux et des Hommes.*  
*Tauromachie et société dans le monde ibérique et ibéro-américain (n° 12)*  
Annie Molinié, Jean-Paul Duviols & Araceli Guillaume-Alonso (dir.)

*Philippe II et l'Espagne (n° 11)*  
Annie Molinié & Jean-Paul Duviols (dir.)

*Les Voies des Lumières (n° 10)*  
Carlos Serrano, Jean-Paul Duviols & Annie Molinié (dir.)

Béatrice Perez (dir.)

# *La Reputación*

Quête individuelle et aspiration  
collective dans l'Espagne des Habsbourg

*Hommage à la professeure  
Araceli Guillaume-Alonso*

SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES  
Paris

Ouvrage publié avec le concours de Sorbonne Université  
et du laboratoire CHECLA-CLEA

Sorbonne Université Presses est un service général  
la faculté des Lettres de Sorbonne Université

© Sorbonne Université Presses, 2018, 2023  
ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0593-3

**Important** : les illustrations sont absentes de la version numérique.

Mise en page ATELIER CHRISTIAN MILLET  
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

**SUP**

Maison de la Recherche  
Université Paris-Sorbonne  
28, rue Serpente  
75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

QUATRIÈME PARTIE

**Jeux et enjeux de la réputation :**  
**construire la *reputación*...**  
**ou la rétablir**



AU NOM DES SIENS, POUR L'HONNEUR ET LA RÉPUTATION.  
LUIS DE RIBEROL, GÉNOIS « *ESPURIO Y BASTARDO* »,  
CONTRE LE CLAN DES GRIMALDI ET CONSORTS

*Béatrice Perez*

Sorbonne Université, CLEA

Ce travail de réflexion autour de Luis de Riberol s'inscrit dans un labeur plus ample que je poursuis patiemment sur les divers membres de cette superbe famille sévillano-génoise, les Riberol, au gré des lectures des nombreux documents trouvés. Bien que Luis de Riberol soit le moins connu et le plus marginal d'entre tous, il est celui qui, de façon tangible, a laissé l'empreinte la plus visible et intéressante à Séville.

En 1504, Luis de Riberol porte plainte, à Séville, contre Bernaldo de Grimaldo, Domenico Calvo, Francisco Doria, et Pedro Vicencio Doria pour injure « *muchas palabras feas [...] que me dijeron que yo era fijo de una esclava y de hombre casado con otra mujer libre* »<sup>1</sup>. Le procès qui s'ensuit est un document long et confus – j'y reviendrai – dans lequel, à première vue, tout se joue autour d'une réputation maculée publiquement qu'il faut rétablir par-devant justice. S'y déploie un jeu subtil autour de la réputation sociale, la « *fama* », qui met en branle un appareil juridique complexe pour maintenir ces valeurs profondément ancrées dans la société castillane, au risque de conduire à un désordre civil lorsqu'elles se voient bousculées. « *Fama* » / « *Mala Fama* » / « *Infamia* » : le triptyque reflète les rouages de cette « société de scandale » dont parlait Pierre Chaunu<sup>2</sup>, qui entretient la réputation, mais prend un malin plaisir à l'écorner par la « *nota* »

- 1 Archives Municipales de Séville [désormais AMS], section « Privilegio », doc. 110 / 28 : « *Injurias y causas criminales entre genoveses. Causa criminal principiada en 30 de enero del año de 1504 años ante el licenciado Gonzalo Cea, alcalde de la justicia desta ciudad por Luis de Riberol contra Bernaldo de Grimaldo y otros genoveses por injurias* », fol. 49v<sup>o</sup>.
- 2 Pierre Chaunu, *L'Espagne de Charles Quint*, Paris, Sedes, 1973, t. 1, p. 278. C'est cette même société de scandale et de médisance que dénonce Alejo Venegas de Busto, *Primera parte de las diferencias de libros que hay en el universo*, Madrid, Alonso Gómez, 1569 (1<sup>re</sup> édition, 1540), fol. 129v<sup>o</sup>, édition en ligne, par une anaphore devenue célèbre : « Con título de hidalgos *tienen osadía de decir mal de todos los buenos que por eso en su boca son malos, porque no son de solar conocido* [...]. Con título de hidalgos *tienen facultad de levantarse a las once, y levantarse de la cama a la mesa, y desde ahí a la ociosidad y desde aquella al maldecir y al mal obrar, y peor perseverar* ». Je modernise la graphie et souligne.

(la tâche, le blâme), pour offrir une compensation légale. L'invective peut parfois être scabreuse ; elle peut être basse et susciter – encore aujourd'hui, à plusieurs siècles d'intervalle – le sentiment de se trouver face à une engeance méprisante, tel Bernaldo de Grimaldo, si content de sa tautologie « [...] *de derecho los que no son nacidos de legitimo matrimonio son infames por infamia de fecho y al infame no se le puede fazer grave ni atroz infamia* »<sup>3</sup>. Il n'empêche qu'elle n'est jamais anodine, loin s'en faut.

232

Dès lors que l'invective – on le mesure aisément – entraîne une réplique légale, il faut en conclure qu'en amont se joue une multitude de conséquences sociales. Et en premier lieu, dans le cas de Luis de Riberol, celle d'une valeur humaine diminuée (« *valer menos* ») et de n'être plus tenu pour Génois avec les mêmes privilèges que les marchands génois membres du Consulat. Si la réputation est ce qui soude ensemble les sociabilités ou les relations que l'on entretient avec sa famille politique, son clan, sa partialité, la perdre revient à mettre en péril son crédit social et tout ce qui procède de celui-ci : la charge, le statut, le rang dans la hiérarchie sociale, et jusqu'à l'aptitude à être le digne héritier de son nom. L'accusation de bâtardise portée sur la place publique devient une arme politique terriblement violente, mais simple et peu coûteuse, bien que dans l'affaire qui nous occupe, la hargne de Luis de Riberol à se défendre fût en passe de faire mordre la poussière aux hâbleurs ayant clamé partout qu'il était « *espurio y bastardo y siervo* »<sup>4</sup>. Le recours à la justice fonctionne, du même coup, comme le recours à la seule vertu capable de nettoyer la société politique de ses scories.

Une question lancinante, néanmoins, se fait jour : pourquoi s'attaquer à Luis de Riberol, le plus fragile, le plus marginal d'entre tous les membres de la famille ? Sans doute pour les mêmes raisons qui expliquent que ce soit lui – et non un autre Riberol – qui ait mis en cause publiquement, devant tous les Génois rassemblés en conseil au sein du Consulat, la mauvaise gestion financière des Grimaldi et consorts autour de la perception du « *tomín de los genoveses* »<sup>5</sup>. Luis de Riberol est un homme libre parce qu'il n'a rien à perdre et c'est un orateur sans égal. Selon toute vraisemblance, il est le fils illégitime du grand marchand Jácome de Riberol, marié à Gênes, et d'une esclave – ce que je crois pouvoir démontrer. Officiellement, il est le fils du jeune frère de Jácome, Luciano,

3 AMS, section 1 « Privilegio », doc. 110 / 28, fol. 65v<sup>o</sup>.

4 AMS, *op. cit.*, fol. 12v<sup>o</sup>.

5 Selon la définition que donne le dictionnaire de la *Real Academia Española*, le « *tomín* » est « *la tercera parte del adarme y octava del castellano, la cual se dividía en doce granos y equivalía a 596 mg aproximadamente; moneda de plata que se usaba en algunas partes de América; impuesto que pagaban los indios en el Perú con destino al sostenimiento de hospitales* ». Au regard des divers sens enregistrés, il appert que « *le tomín* » dont il est fait mention dans le procès de Luis de Riberol désigne un impôt créé spécifiquement par les Génois ayant eu la charge de consuls au sein du Consulat.

célibataire et mort alors que Luis n'avait que sept ans, et d'une castillane tout à fait *incertus*, en dépit de ce que prétend Bernaldo de Grimaldo :

[...] antes sería y es bastardo y natural desta ciudad porque aquel que él dice ser su padre seyendo casado, lo avría avido y ovo en esta ciudad en una mujer natural della, esclava, por manera que él no se puede decir genovés, pues que ha de *seguir la madre que es cierta*, sino castellano [...] <sup>6</sup>.

Pourtant, la seule certitude en l'occurrence, est précisément le père, fût-il Luciano ou Jácome, nulle importance, Luis de Riberol est du lignage masculin des Riberol. Jácome le nommait son fils et il lui disait « père ». Dans tous les cas, ce procès équivaut, pour Luis de Riberol, à une mort politique à plus ou moins brève échéance, car il revient à donner corps à une rumeur dont il a tout à perdre. Tout vise, précisément, à apporter les preuves tangibles qui viendraient légitimer la rumeur, lui octroyant *ipso facto* un statut de vérité et non plus celui de « *pública voz y fama* » <sup>7</sup>. Selon les *Étymologies* d'Isidore de Séville :

[...] la fama es tan incierta como su nombre mismo, porque con frecuencia es mentirosa, exagerando o falseando la verdad. Tiene vida en tanto no se comprueba. Pero en cuando se comprueba deja de existir pasando desde este instante a ser cosa cierta, en vez de fama <sup>8</sup>.

Je n'ai saisi la raison de cette cible détournée que tardivement, par le truchement de travaux que j'ai menés sur les autres Riberol, et sur Francisco de Riberol en particulier. Les historiens n'ont guère prêté attention à Luis, justement parce qu'il est un bâtard, orphelin précocement, n'ayant pas hérité pour les raisons que je dirai plus avant, ni de son père, ni de cette *mater semper incertus*, et mort sans descendance. En somme, rien à première vue ne semble intéressant chez cet homme. La prudence me gardera de blâmer quiconque, car moi-même j'avoue n'avoir lu ce procès de cent quarante folios, mêlant du latin, du génois et un capharnaüm de pièces dans un chaos chronologique que pour y chercher des éléments sur son cousin, Francisco de Riberol, superbe marchand dominant la vie sévillane et canarienne du début du xv<sup>e</sup> siècle, collaborateur de Bartolomeo Marchioni, ami et financier de Christophe Colomb, associé de Juanoto Berardi. J'ai compris alors que tout l'intérêt de cet homme venait de ce qu'il n'était rien juridiquement, si ce n'est le fils choyé de son père ; et puisqu'il ne pouvait plus rien perdre, il y avait gagné la liberté de tout dire, de tout dénoncer, au risque

6 AMS, *op. cit.*, fol. 6v<sup>o</sup>, extrait d'une lettre de Bernaldo de Grimaldo versée au dossier.

7 Ces termes apparaissent cités huit fois tout au long du procès.

8 Je cite d'après Jesús Ángel Solórzano Telechea, « Justicia y ejercicio del poder: la infamia y los "delitos de lujuria" en la cultura legal de la Castilla medieval », *Cuaderno de Historia del derecho*, n<sup>o</sup> 12, 2005, p. 317.

de devenir une cible de choix. En l'espèce, le tribunal est devenu, en 1504, la lice politique où la faction des Riberol et celle des Grimaldi se sont affrontées farouchement pour le pouvoir : la banque d'abord ; le commerce vers Saint-Domingue ensuite. Ce procès a scindé la bourse des Génois en deux partialités dont les rivalités ont donné la primauté au réseau des Grimaldi et des Centurión. Ce travail a été pensé en deux mouvements, par souci de clarté. Dans un premier temps, j'analyserai l'invective comme l'écume d'une âpre rivalité politique et tenterai de montrer combien, dans ce procès, rien ne doit être tenu pour anecdotique : ni la bassesse des attaques, ni la cible, ni la date. Dans un second temps, je tâcherai de mettre en lumière cette renommée d'un homme, ô combien vulnérable, œuvrant à la réputation d'un clan et se sacrifiant pour les siens, pour le nom glorieux de son « [...] *linaje de línea masculina* »<sup>9</sup>, pour la solidité politique de celui-ci et la prééminence de ses membres au sein des instances de gouvernement.

234

#### L'INVECTIVE OU L'ÉCUME D'UNE ÂPRE RIVALITÉ POLITIQUE

Pour présenter ce procès et les différentes scansions qui lui donnent sa coloration particulière, j'ai tenté d'en réordonner les phases, ce qui ne fut guère une mince affaire. Ce procès contient – selon ce que j'ai pu identifier et nommer comme telles – cinquante-deux pièces, entre les sentences, les lettres, les déclarations des accusés, les « *memoriales* » (sortes de placets ou de requêtes), les contestations des accusations (les « *tachas* »), etc.

L'affaire, en réalité, démarre en septembre 1503, par un procès civil ouvert à la suite d'une plainte en diffamation de Luis de Riberol, plainte dont il présente avec grande lucidité les enjeux :

[...] yo, Luis de Riberol, me querelló ante vos, señor [...], de Bernaldo de Grimaldo y de Domenico Calvo y de Francisco Doria y de Pedro Vicencio Doria, mercaderes genoveses y de cada uno dellos, y en razón desta denunciación y querella [...], primeramente digo que los suso dichos [...], puede aver año y medio poco más o menos tiempo, me han tenido a mí, el dicho Luis de Riberol, grande odio y enemistad sin causa alguna que para ello oviese y sin averles fecho ni dicho porqué, salvo por pedirles ciertos maravedís que tenían y tienen ocupados y mal llevados de la lonja de los genoveses.

Ytem digo que los suso dichos, con el dicho odio y con pensamiento diabólico de me injuriar gravemente, y con poco temor de Dios y de la justicia, me han

9 Archivo Histórico Provincial de Sevilla [désormais AHPS], section « Protocolos », leg. 9118P. C'est ainsi que Luis de Riberol qualifie les siens dans son testament, signé le 12 décembre 1514 devant Bernal González de Vallecillo, quinzième notaire du nombre de la ville.

dicho [...] en esta ciudad delante de muchas personas muchas palabras feas e injuriosas<sup>10</sup>.

S'ensuit un premier procès – dont je passe sous silence les détails – qui donna lieu à une sentence favorable aux accusés :

[...] lo uno, porque el dicho Luis de Riberol no sería genovés como se dice, porque él no es ni sería fijo de genovesa, ni nacido en Génova, ni abría tenido allá su continua habitación [...]; lo otro, porque en caso de que él fuese fijo de genovés, él no sería ni es legítimo [...], que bastaría para le repeler no ser legítimo, cuanto más no ser genovés, ni le ayudaría que como genovés se aya entremetido en algunos autos de genoveses [...], cuanto más que entre mí y mis partes no sería avido ni reputado por genovés, ni en cuanto a ellos avría gozado de los privilegios que gozan los genoveses [...] <sup>11</sup>.

Par-delà l'attaque *ad hominem* et les détails scabreux au petit parfum de scandale, il faut reconnaître que la violence du propos dépasse la simple *obcenitas*. Le but est de salir publiquement l'adversaire, de sorte qu'il ne puisse se remettre de ce bruit assourdissant de la rumeur et que tout propos par lui formulé devienne inaudible, en particulier ceux qu'il a proférés contre le clan des Grimaldi à propos de malversation dans la collecte du « *tomín de la lonja* ». Il s'agit d'une taxe prélevée au prorata des gains de chaque Génois – nous dit le document, car l'impôt a laissé très peu de trace, hormis au Pérou –, mais que le clan des Grimaldi a transformé en un impôt fixe, prélevé par des « [...] *mazarios y colectores, como era tradición antigua* »<sup>12</sup>, nommés par eux et qui se sont chargés de la collecte. La plupart des collecteurs déclarent dans ce procès, appelés par la partie Grimaldo et, comme il fallait s'y attendre, blâment à l'unisson Luis de Riberol. Plus grave encore, Luis de Riberol soutient que le prêt octroyé à la reine seize mois auparavant l'a été sur des biens empruntés aux différents Génois de la bourse, mais prêtés sur le seul nom de Grimaldo ; une pratique, somme toute, fort banale de collusion d'intérêts et d'usage de fonds publics à des fins privées<sup>13</sup>.

L'invective visait-elle à répéter innocemment un bruit entendu, comme le prétend le clan des Grimaldi ou à disqualifier définitivement Luis de Riberol ? En lui ôtant sa réputation, on annulait sa parole politique, faisant tomber sur-le-champ la cause par lui interjetée auprès des instances civiles de la ville. En alléguant

10 AMS, section « Privilegio », doc. 110 / 28, fol. 4r°. Je modernise la graphie et ne conserve qu'une patine archaïsante. Je rétablis, pareillement, l'accentuation moderne et la ponctuation.

11 AMS, *op. cit.*, fol. 6r°-v°. Placet de Bernaldo de Grimaldo daté du 6 septembre 1503.

12 AMS, *op. cit.*, fol. 62r°.

13 AMS, *op. cit.* : « *Ytem, pongo que el dicho Bernaldo de Grimaldo y sus consortes saben que deben en prestado que agora dieciséis meses se hizo a la reina nuestra señora por los mercaderes de la lonja que el dicho Luis de Riberol prestó como uno de los de la dicha lonja 36000 maravedís* ».

la rumeur – définie par Luis de Riberol lui-même comme « [...] *común opinión del pueblo o de la mayor parte del y que proceda de personas ciertas, fidedignas y honestas, en especial en semejante caso, y todo lo que los testigos dicen es de oídas inciertas* »<sup>14</sup> –, sans pour autant donner de corporéité au bruit (puisque les témoins, par vingt-huit fois, ont prétendu « avoir entendu dire »<sup>15</sup>), on décuplait la violence du propos, non parce que la chose eût été publique, mais parce que l'argument d'une « *fama* » fondatrice crée, en réalité, de toutes pièces, une thèse dont elle n'est que la pâle caution postérieure venant la légitimer. Le témoin Luca Battista Adorno le dit sans ambages, la rumeur n'a été qu'une invention :

oyó decir [...] que el dicho Luis de Riberol era fijo de una esclava, y antes nadie lo sabía, y agora todo el mundo lo sabía, y recibía grande deshonra el dicho Luis de Riberol por su causa<sup>16</sup>.

236

Pendant toute cette phase du procès, les arguments se font face, âprement, et ils sont de bonne guerre. Luis de Riberol soutient qu'il ne leur a jamais rien dit qui puisse les offenser... si ce n'est qu'ils avaient fait main basse indûment sur des sommes appartenant à la bourse des Génois<sup>17</sup> ; et ils répondent, sur le même mode, qu'ils n'ont jamais eu l'intention de lui porter préjudice et qu'ils lui ont juste dit « [...] *entre renglones, en el escrito, fijo de esclava y no libre* »<sup>18</sup>. Petites formes savantes de ces dialogues de sourds ou rhétorique antilogique.

La procédure d'appel se clôt par une sentence de prison des Grimaldi et consorts, marquant la première victoire de Luis de Riberol, après qu'il a menacé de dépayser l'affaire et de la porter devant une instance supérieure, à Ciudad Real... Mais nous n'en sommes encore qu'à la pièce huit du dossier. C'est dire toute la complexité de l'affaire.

Le 21 février 1504 s'ouvre une deuxième phase juridique, un procès criminel, cette fois, initié par Luis de Riberol pour faire rendre gorge à ses ennemis et prouver que l'invective fut lancée à des fins criminelles<sup>19</sup>. L'argumentation alors

<sup>14</sup> AMS, *op. cit.*, fol. 59<sup>r</sup>-v<sup>o</sup>.

<sup>15</sup> Tout au long du document, on lit vingt-six fois, dans les déclarations, « *oyó decir* » et deux fois, « *no se acuerda a quien* ».

<sup>16</sup> AMS, *op. cit.*, fol. 9<sup>r</sup>. Je souligne.

<sup>17</sup> Voir la citation *supra*, AMS, *op. cit.*, fol. 4<sup>r</sup>.

<sup>18</sup> AMS, *op. cit.*, fol. 8<sup>r</sup>.

<sup>19</sup> AMS, *op. cit.*, fol. 12<sup>r</sup> : « *Ytem, digo que los suso dichos, con el dicho odio y enemistad que me tenían y tienen, y con pensamiento diabólicos de me injuriar gravemente y denigrar mi fama y honra, y con poco temor de Dios y de la justicia [...] dijeron en juicio en esta ciudad, delante del bachiller Hernando de Obregón, teniente de asistente della, que era yo hijo de hombre casado con mujer libre y de una esclava, no seyendo así verdad. Ytem, digo que después del dicho día del dicho mes, los suso dichos y cada uno dellos, presentando en su mal propósito de así me injuriar y deshonrar contra verdad, lo dijeron otra vez y veces ante el dicho juez y por ante sus escribanos en lugar público y judicial. Ytem, digo que presentando así mismo en su dañada calumnia y de pena, pues no lo probaron, ellos dicen que lo probaron por fama, y que esto les excusa [...]* ». Je souligne.

se déploie dans une suite de folios rédigés en latin, invoquant force traités et lois pour les faire condamner autour de trois points clef : si les termes « *espurio* », « *bastardo* » et « *siervo* » constituent une injure infamante ou pas ; si le fait de les avoir écrits dans le but de se défendre leur ôte toute valeur infamante ; si le fait d'alléguer une prétendue rumeur qu'on ne peut prouver les dédouane.

En suivant Bartole de Sassoferato – le juriste italien qui marque le plus profondément ce siècle et le précédent (et qu'il invoque lui-même plus loin à propos du caractère infâme des enfants naturels) –, Luis de Riberol distingue la preuve *per famam* du *notorius facti*, parce que la *fama* est une commune renommée qui procède de la *vana vox populi*<sup>20</sup> alors que le *notorius facti* procède d'une évidence qui ne peut être niée ; c'est la raison pour laquelle ses adversaires ont créé de toute pièce l'idée d'un bruit innocemment répété.

Dans cette nouvelle affaire, Luis de Riberol s'acharne à faire respecter la première condamnation d'assignation à résidence des accusés, qui ne peuvent quitter la ville de Séville. Dans les faits, les accusés ont immédiatement fait appel de ce jugement, car pour un marchand génois gérant personnellement ses affaires, la sanction économique découlant de cette restriction de mouvement est très sévère. En outre, le recours juridique ayant un effet suspensif, l'appel permet de ne pas faire appliquer la condamnation. Il me faut préciser que, durant toute cette phase, ont comparu les accusés – chacun donnant sa version des faits – et les neuf témoins, dont les déclarations laissent entrevoir une scission entre familles génoises. Parmi les plus neutres figurent Luca Battista Adorno, Uberto de Negrón, Marco de Castellón et Francisco de Riberol. Parmi les plus virulents figurent Lorenzo Pinelo, Francisco Pinelo, Otavián Calvo, Valián Salvago et Antonio de Nayrón. Ces noms ne sont pas anodins, en cela que ces témoins agressifs constituent les membres de la première banque Grimaldo à Séville.

Luis de Riberol se bat farouchement pour saper les arguties juridiques de la partie adverse, et c'est ce qui donne à ce procès tout son sel et sa passion. Il saisit avec clairvoyance les astuces juridiques de ses adversaires et les retourne avec une aisance qui force l'admiration. Ainsi prétendent-ils avoir répété un bruit sans volonté de le blâmer, mais la ficelle est trop grosse, car comme le dit Luis de Riberol :

[...] *luenga diferencia es decirme, como me dijeron, espurio y adulterino y siervo, lo cual es grave y atroz injuria, y decirme natural, pues el natural es tenido en todo privilegio en lugar de legítimo, mayormente en estos reinos [...]*<sup>21</sup>.

20 Voir Claude Gauvard, « La *Fama*, une parole fondatrice », *Médiévales, langue, textes, histoire*, n° 24, « La Renommée », 1993, p. 7.

21 AMS, *op. cit.*, fol. 26r°. Je souligne.

La fausse rumeur n'est en rien une parole fondatrice, si ce n'est de l'identité d'un groupe cimenté par une collusion d'intérêts et des accointances que, pour l'heure, Luis de Riberol ne dévoile qu'à demi-mot. Il reconstruit, sans jamais faiblir, cette réputation qu'on lui dénie par toutes les voies et par tous les recours qu'il possède.

Cette réputation devient juridique et implique la reconnaissance par-devant justice de la filiation patrilinéaire qui, seule, définit les hommes, comme il le dit en bonne connaissance des lois, « [...] *los hijos según regla de derecho han de seguir y siguen la condición de los padres y no de las madres* »<sup>22</sup>. Il est donc Génois en vertu des lois, et quand bien même sa mère serait esclave, il n'en demeure pas moins Génois; d'ailleurs, c'est bien parce qu'il est Génois que ses ennemis se sont battus, dans un premier temps, pendant l'automne 1503, pour que le procès ne soit pas porté devant une juridiction civile, mais jugé par l'instance consulaire.

Sa réputation est *de sang* et, à cet effet, il importe que son roman des origines soit une belle fable romanesque, bien trop belle sans doute pour être vraie. Il est le fruit d'un amour passionnel (« [...] *que teniendo su padre veinticuatro o veinticinco años, se enamoró de una mujer soltera y doncella de buen linaje, y ovo acceso a ella y la emprehó deste Luis de Riberol* »<sup>23</sup>); d'un mariage célébré secrètement avant sa naissance pour ne pas entacher la réputation de la noble famille *hidalga* de sa mère. Las ! Celle-ci étant morte en couche, nul n'a voulu réclamer la part d'héritage de l'enfant pour ne pas la salir par quelque affaire d'alcôve malvenue :

[...] los parientes desta dicha mujer, viéndola preñada, fizieron al dicho Luciano de Riberol que se desposase con ella, y se desposó con ella secretamente, esperando que ella oviese parido, la cual mujer de parto del dicho Luis de Riberol murió, y fue solapado el dicho matrimonio [...] <sup>24</sup> y como quier que una tía de su madre sabía el secreto, le dijo al dicho Luis de Riberol que no quería escandalizar su casa porque era hidalga, y que no pareciese que avía avido exceso alguno en su casa [...] <sup>25</sup>.

Il est cet orphelin chéri que de malheureux concours de circonstance ont, sans cesse, privé de sa part légitime. Son père meurt de la peste alors qu'il n'a que six ans sans faire de testament<sup>26</sup> ; et Jácome de Riberol – qui l'a recueilli comme un fils – meurt à son tour *ab intestato*, le privant derechef de son héritage<sup>27</sup>.

<sup>22</sup> AMS, *op. cit.*, fol. 33v<sup>o</sup>.

<sup>23</sup> AMS, *op. cit.*, fol. 31v<sup>o</sup>.

<sup>24</sup> AMS, *op. cit.*, fol. 31v<sup>o</sup>.

<sup>25</sup> AMS, *op. cit.*, fol. 32r<sup>o</sup>.

<sup>26</sup> AMS, *op. cit.*, fol. 31v<sup>o</sup> : « [...] *murió el dicho Luciano en esta ciudad de pestilencia estando el dicho Luis de Riberol como estaba en Génova, de edad de los dichos siete años, poco más o menos, el cual su padre no ovo lugar de fazer testamento ni declarar lo que convenía a este negocio [...]* ».

<sup>27</sup> AMS, *op. cit.*, fol. 31r<sup>o</sup> : « *Micer Jácome se volvió a Génova y murió ab intestato de manera que él no pudo declarar la legítima del dicho Luis de Riberol* ».

Enfin, sa réputation est avant tout *de vertu*, et c'est la raison pour laquelle n'ayant pas été conçu par le Saint Esprit (« [...] *él no fue concebido de Espíritu Santo por donde él pudiese saber cuándo él salió del cuerpo de su madre, cómo se fiziese, ni de dónde se fiziese, y por lo que sabe es lo siguiente* »<sup>28</sup>), ce récit qu'il livre est celui qui vertèbre son identité, et il vaut bien un autre. L'aporie qu'il soulève est telle que les juges ne peuvent trancher entre la version des accusateurs et la sienne. Il ne peut être « *espurio* », car « [...] *solamente espurios son dichos los que son nacidos de mujer pública, los cuales en derecho son llamados a vulgo quisito* », comme le dit Diego de Valera, dans son *Tratado de verdadera nobleza*<sup>29</sup>, et comme le rappelle Luis de Riberol à la fin du procès, lorsqu'il clame que les enfants naturels ne peuvent être infâmes « *de fecho* », moins encore en Castille où la législation les tient pour des enfants à part (d'héritage) entière<sup>30</sup>. Il ne peut être bâtard, car « nul n'est bâtard de par sa mère » dit le droit<sup>31</sup>. Plus encore, dit-il, il est noble en vertu de son père, car « [...] *si el padre es noble y la madre plebeya, el hijo siguiendo la condición del padre es avido por noble, y por el contrario si la madre es noble y el padre plebeyo, el hijo es avido por plebeyo* »<sup>32</sup>. On aura reconnu en substance, dans cette défense de Luis de Riberol, la *Ley 3*, de la *Partida II* :

De cómo los fijosdalgo deben guardar la nobleza y fidalguía. Ca maguer la madre sea villana y el padre fidalgo, fidalgo es el hijo que dellos naciere, mas si nasciere de fidalga y de villano, no tuvieren por derecho que fuese contado por fijodalgo.

L'inquiétude gagne le clan des Grimaldi (« [...] *andan ahora pesquisando de mi vida* » écrit Luis de Riberol<sup>33</sup>) ; ils ont joué de la rumeur pour l'affaiblir politiquement, mais plus que de la violence gratuite, c'était une stratégie parfaitement concertée, dévoilant, en amont, une farouche volonté d'annihiler l'autre en détruisant sa réputation. L'invective est une violence *en acte* – pour le propos – et *en esprit* – pour le calcul qui fonde l'acte. Mais ils ont joué aux apprentis sorciers, trop sûrs de leur fait, habitués à dicter la loi au sein du Consulat, trop imbus d'eux-mêmes. La condamnation à résidence dans la ville de Séville donne un tour désastreux à l'affaire. Ils font intervenir Alonso Pérez

<sup>28</sup> AMS, *op. cit.*, fol. 31r°.

<sup>29</sup> Diego de Valera, *Espejo de verdadera nobleza*, dans Mario Penna (éd.), *Prosistas castellanos del siglo XV*, BAE, Madrid, Atlas Ediciones, 1959, p. 102.

<sup>30</sup> AMS, *op. cit.*, fol. 26r° : « [...] *el natural es tenido en todo privilegio en lugar de legítimo, mayormente en estos reinos* [...] ».

<sup>31</sup> *Œuvres complètes du chancelier d'Aguessseau*, « Dissertation sur les bâtards », vol. 13, Paris, Fantin et Compagnie, 1890, p. 585, version en ligne.

<sup>32</sup> AMS, *op. cit.*, fol. 33v°.

<sup>33</sup> AMS, *op. cit.*, fol. 46r°.

de Manzanedo, « *alcalde mayor en lugar del ilustre y muy magnífico señor don Juan de Guzmán, duque de Medina Sidonia* » pour clore l'affaire, ce que Pérez de Manzanedo fait le 7 mars, avec l'appui de plusieurs membres du conseil municipal confessant s'en remettre, dans cette affaire, aux ordres des souverains. Le lendemain, Luis de Riberol conteste ladite décision obtenant, le 7 mai, que les accusés soient une nouvelle fois assignés à résidence, mais à leur domicile et non plus dans la ville. Ce même jour, Bernaldo de Grimaldo demande, au nom de tous, un assouplissement de la mesure leur permettant, par une mise sous caution, de circuler. Il présente à cet effet, conjointement avec ses co-accusés, un écrit dénonçant les graves dommages qu'ils subissent à cause de la « prison »<sup>34</sup> (l'assignation à domicile) et, pour la première fois, implore moins de rigueur. Le 9 mai, il obtient gain de cause.

L'intervention d'Alonso Pérez de Manzanedo, dans cette affaire, a été providentielle ; à l'évidence, Pérez de Manzanedo est un homme sous influence dont tout démontre le souci de tirer de ce mauvais pas les Grimaldi et associés. Durant le mois de mai, le vent tourne et les choses leur sont davantage favorables. Sans nul doute, les Grimaldi et consorts ont des appuis puissants jusque dans les cercles monarchiques. Ainsi, Domenico Calvo obtient, moyennant paiement, de sortir de la ville. Bernaldo de Grimaldo franchit un pas supplémentaire dans l'injure, accusant Luis de Riberol – terrible coup d'éclat, car c'est la première fois que la chose est dite formellement –, d'être en réalité le fils illégitime de Jácome de Riberol, que l'on a fait passer pour le fils de Luciano, célibataire, pour le tenir pour naturel et non « *espurio* »<sup>35</sup>.

La réponse de Luis de Riberol, dès lors, se décline sur le mode de l'*urbanitas* et de l'émotion, dans un mélange de génois et de castillan qui traduit l'intime, la diglossie et le retour à la langue de l'enfance. Il y dénonce, par un verbe vivant et imagé, le fer et les bas éléments :

[...] non han dejado de medir fuego a fuego [...], han vuelto al vómito, y después de todo los suso dicho *est incomportabile sua* audacia y soberbia porque *prestat est punire selus* suplico<sup>36</sup>.

34 AMS, *op. cit.*, fol. 37<sup>ro</sup> : « [...] *por cuanto de la dicha prisión, nosotros recibimos mucho agravio y daño y pérdida en nuestra negociación y contratación, y aunque el delito que diz de que somos acusados se probase contra nosotros, non podríamos ser por sentencia condenados en mayor pena de la que tenemos en tener nuestras casas por cárcel* ». Je souligne.

35 AMS, *op. cit.*, fol. 42<sup>ro</sup>-v<sup>o</sup> : « [...] *fama pública era entre los mercaderes y hombres de nuestra nación que el dicho Luis de Riberol fuese hijo de Jácome de Riberol, el cual era casado en la ciudad de Génova y que no era nacido de su mujer, antes que avía nacido en esta ciudad de una mujer no libre salvo esclava* ».

36 AMS, *op. cit.*, fol. 40<sup>ro</sup>. Je souligne.

Elle se décline aussi sur le mode de la spiritualité qui dit son désenchantement du monde et la brutalité de celui-ci. Pour illustrer en quoi serait scandaleuse (« *sería burla* ») la relaxe de Domenico Calvo – qui demande à pouvoir quitter la ville pour des affaires urgentes, sans quoi il perdrait mille fois ce que la peine lui impose de payer –, Luis de Riberol passe par une digression comparative délicate qu'il établit entre lui et un mercier juif que je livre :

[...] por ende, a vuestra señoría pido le mande guardar la carcelería conforme a su sentencia [...] por que en otra manera fiziendo, me acontecería lo que aconteció al judío mercero que iba vendiendo mercerías menudas por las aldeas, el cual cada mañana rogaba a Moysen rogase a Dios le deparase con reverencia un borrico que le levantase los pies del suelo; y andando camino, topó con ciertos salteadores que avían robado una burra con un borrico recién nacido, y fuyendo de prisa no podían llevar el borrico, y pusieronlo a cuestras al dicho judío y fazianlo aguijar. Volvióse el judío a Moysen y dijole: *tú no me has entendido, que yo decía que me llevase a mí y no que le llevase yo a él a cuestras*<sup>37</sup>.

Et puisque l'argument est financier (une perte mille fois supérieure à la peine), portant le gain de Domenico Calvo – si on le laissait sortir – à rien moins que cent millions de maravédís, Luis de Riberol conseille que l'on révoque l'assignation à résidence contre la moitié seulement de la somme, cinquante millions de maravédís pour la guerre contre les maures :

[...] y porque dice que si no le fuese otorgado lo que él pide, le seguiría daño mil veces mayor que la pena que le es impuesta, seyendo la pena 100 000 maravedís, sería el daño que se le seguiría cien cuentos [*millions*], es una gran cosa, creo que con la mitad dellos, vuestra señoría lo mandaría soltar para la guerra de los moros. Concluyo señor, su petición deve ser deshechada del juicio en lo cual imploro su noble oficio pidiendo cumplimiento de justicia<sup>38</sup>.

Ses arguments démontrent combien la lutte acharnée demeure salvatrice et combien il importe de les faire plier en dégarnissant leur portefeuille, à défaut de parvenir à faire appliquer la justice. Le procès est clos le 24 juillet par une sentence scélérate d'Alonso Pérez de Manzanedo qui prononce la relaxe des accusés. Le 30 juillet, Luis de Riberol annonce qu'il porte l'affaire devant une juridiction supérieure<sup>39</sup>.

<sup>37</sup> AMS, *op. cit.*, fol. 44r<sup>o</sup>.

<sup>38</sup> AMS, *op. cit.*, fol. 44r<sup>o</sup>.

<sup>39</sup> Le procès ne se trouve pas à la Chancellerie de Grenade. Je ne suis pas allée regarder dans les Archives de Simancas, car j'avoue que cette première partie m'a laissée quelque peu exsangue.

Ce procès soulève une série d'interrogations qui interpellent rétrospectivement. Pourquoi un si long procès pour faire rendre gorge d'une insulte de bâtarde qui ne portait guère à conséquence, puisque de toute façon Luis de Riberol n'a jamais hérité de personne et n'a guère d'héritier à protéger ? Certes, toutes ces stratégies de dissimulation disent la nécessité vitale de préserver la réputation, une réputation d'ailleurs qui se négocie au rabais au fil du procès : plutôt fils naturel que bâtard ; plutôt fils d'*hidalga* que d'esclave ; plutôt le fils de Luciano que de Jácome, au faîte de son pouvoir. Mais si sa renommée lui importait tant, pourquoi s'être mis dans une affaire pareille dont il avait tout à perdre en rendant public ce qu'il eût mieux valu tenir caché ? D'ailleurs, pourquoi l'avoir pris, lui, pour cible ? De tout temps, la « *nota* » – cette macule qui salit la réputation – vise à retrancher le récipiendaire de la communauté politique. Mais par sa condition marginale, le poids de Luis de Riberol dans la communauté politique légitimait-il une telle violence ?

242

Je me suis rendue compte, au fil de la lecture, qu'il y avait, dans ce jeu social de la « *fama* » / « *infamia* », un discours codé qui ne pouvait trouver sa cohérence que dans l'histoire immédiate, parce que tout n'était que l'écume de cette immédiateté. C'est donc dans cette réalité immédiate qu'il fallait en chercher les raisons. 1504 : la date n'est pas anodine ; elle correspond à un mouvement d'investissement dans la sphère publique du réseau des Grimaldi, qui accompagne une profonde transformation politique de la société sévillane, en particulier un changement de clientèle génoise aux manettes financières. À partir de l'année 1502, Bernaldo de Grimaldo investit dans le commerce américain avec deux hommes, Alonso de Hojeda et Juan Fernández de las Varas, ceux-là mêmes qui se portent garants des condamnés et payent la caution pour eux<sup>40</sup>.

Ce procès n'est, en définitive, qu'une forme d'écume visible, perceptible, d'une tectonique de plaque ancienne que l'on ne perçoit au grand jour qu'*a posteriori*. Il est l'écho retentissant de sourdes querelles anciennes. Entre 1506 et 1508, une faction remplace l'autre dans la confiance financière et politique, mais force est de constater que les grandes manœuvres ont commencé depuis plusieurs années : en 1502-1503 d'abord, lors du procès qui met aux prises Francisco de Riberol et le conseil municipal pour ne pas être recensé comme

40 AMS, *op. cit.*, fol. 39<sup>o</sup> : « Y después desto, en este día, jueves 9 días del mes de mayo [...], pareció Alonso de Hojeda, corredor de lonja, vecino en la colación de Santa María, y Juan Ferrández de las Varas, vecino en la colación de Santa Catalina, los cuales ambos a dos de mancomún [...] dijeron que se obligaba y se obligaron que los dichos Bernaldo de Grimaldo y Francisco Doria y Pedro Vicencio Doria y Domenico Calvo tendrán y guardarán esta ciudad por cárcel según y en la manera que les tenían dado [...] ». Voir, par ailleurs, pour le réseau des Grimaldi, Enrique Garrido Raya et Valentín Moreno Escalante, « La red mercantil de los Grimaldi y su proyección desde Sevilla a La Española », *Temas americanistas*, n° 29, 2012, p. 10.

*pechero*<sup>41</sup> ; en 1503-1504 ensuite, avec ce procès. Les horizons se dilatent et l'ouverture du marché américain depuis le 30 janvier 1504 (mais que l'on pressent, dans certains cercles politiques, depuis 1502) aiguïssent les appétits et scindent les anciennes sociabilités génoises. Jusque-là, seuls les Riberol et Juanoto Berardi ont investi dans le commerce vers Saint-Domingue<sup>42</sup>. De fait, ce sont les seuls à avoir franchi le pas américain de façon précoce et, à la veille de la libéralisation du marché, ils sont mieux implantés que quiconque pour contrôler effectivement le marché. La première tentative de pénétration des Grimaldi à Saint-Domingue date prudemment de 1502. Puis, entre 1504 et 1506, la banque des Grimaldi s'impose dans le marché de l'assurance, du prêt à la Couronne et au duc de Medina Sidonia, lequel, auparavant, empruntait auprès de Francisco de Riberol<sup>43</sup>. En attaquant Luis de Riberol, le plus fragile socialement, le plus marginal sans aucun doute, on traînait un peu plus dans la fange le nom Riberol, puisqu'en définitive, le seul intérêt de Luis résidait dans sa lignée masculine.

À la lecture des déclarations des différents témoins se fait jour un mode de vie volontairement libéré et désentravé des modes, du carcan social et du qu'en-dira-t-on. Luis de Riberol a intégré, jusqu'au tréfonds de ses convictions, de ses choix et de ses aspirations, une grande liberté d'action le plaçant en marge d'une société génoise corsetée qui s'observe et murmure. Ainsi le témoin Lorenzo Pinelo, appelé par la partie adverse, déclare :

[...] dijo que lo que sabe es que puede aver quince años poco más o menos, que un día del dicho tiempo, estando este testigo en una tienda en cal de Génova que era de un Bautista Calcetero genovés, y otros mancebos que vinieron en platicar de la manera del vestir, y que *pasó por allí Luis de Riberol y llevaba unas calzas pasadas sin borceguies, y que este testigo preguntó que quién era porque le pareció genovés, y que le dijeron que se llamaba Luis de Riberol y que era hombre gracioso, y que decía que esta era buena tierra y que cada uno podía traer las bragas en la cabeza sin que dijesen que era mal fecho* y que hablando más le dijeron que era hijo de uno que se decía de Riberol, pero que no se acuerda el nombre propio, y que era nacido en Castilla, y de una esclava, y que demás a muchas personas ha oído decir que es bastardo y que por tal lo ha tenido y tiene, y que hablando

41 AMS, section 1 « Privilegio », doc. 110 / 22 : « Autos principados en 19 de marzo de 1501 ante el ilustre veinticuatro Pedro Ortiz a instancia de Francisco de Riberol sobre que no se le debía repartir pecho alguno por razón de ser genovés ». Voir également Béatrice Perez, « Francisco de Riberol. Un genovés sevillano canario en el sistema europeo de relaciones », dans Juan José Iglesias Rodríguez et José Jaime García Bernal (dir.), *Andalucía en el mundo atlántico. Agentes y escenarios*, Madrid, Sílex, 2016.

42 Enrique Garrido Raya et Valentín Moreno Escalante, « La red mercantil de los Grimaldi y su proyección desde Sevilla a La Española », art. cit., p. 3.

43 *Ibid.*, p. 11-12.

algunas veces en casa de Domenico Calvo y de Pedro Vicencio Doria se acuerda sobre pláticas averles dicho este testigo que el dicho Luis de Riberol era bastardo fijo de esclava [...]»<sup>44</sup>.

Cette particularité de l'attention portée au vêtement dit bien davantage qu'une simple coquetterie. Par le vêtement se jaugent le poids économique du lignage marchand, la noblesse de celui-ci et sa légitimité... à moins que l'on ne cherche dans les riches atours le signe d'une largesse, preuve irréfutable d'une vertu de générosité du marchand-oligarque. Le vêtement est à ce point une manifestation de la *bonitas*, propre aux hommes de qualité, que le regard reste rivé sur les chausses. Je rappellerai, pour appuyer la démonstration, cet extrait de Robert Sabatino López, faisant remarquer, avec une grande pertinence, que « [...] le fait que Boccace ait choisi comme exemple d'un homme sordidement avare Erminio Grimaldi de Gênes, semblerait un indice très grave si le narrateur n'avait pas ajouté que Grimaldi représentait une exception parmi les Génois, "qui ont l'habitude de s'habiller noblement" [...] ». Il ajoutait :

Quelque cinquante ans avant Boccace, le poète dialectal génois dont nous avons cité les propos relatifs à l'éthique commerciale, souligne que même les boutiquiers et les artisans à Gênes ne reculaient devant aucun frais pour honorer leurs hôtes ; que des banquets de plus de cinquante couverts étaient chose courante, et qu'en général tous les Génois étaient *si ordinai de belli arnxi l che tuti paren marchexi* (si ornés de beaux costumes qu'ils paraissent tous des marquis)<sup>45</sup>.

Dans ce procès, on l'a attaqué *lui* pour mieux ruiner *les siens* et s'arroger un nouveau pouvoir au sein du Consulat. Mais c'était mal connaître l'homme, plus armé à se défendre, avec une vision plus âpre de cette société de médisance dont il connaît les bassesses mieux que quiconque. Dans sa révocation des témoins, en juin 1504 (« *las tachas y objetos* »), il a dénoncé d'un trait de plume les accointances des nouveaux parvenus génois, tant Bernaldo de Grimaldo, nouveau dans la prétention américaine, que Francisco Doria, installé depuis six ans seulement à Séville (depuis le troisième voyage de Christophe Colomb en 1498). Ainsi, Valián Salvago est l'associé de Bernaldo de Grimaldo y « *su hacedor y negocia y trata y paga por él* » ; Lorenzo Pinelo, « *es mi enemigo y me tiene grande odio y enemistad* », à lui et à tous les Riberol ; Benito Púmar a été nommé répartiteur du *tomín* et, donc, est gravement mêlé à cette affaire de malversation ; Juan de Argumeda est apparenté à Domenico Calvo ; Antonio de Nayrón, un grand

<sup>44</sup> AMS, *op. cit.*, fol. 53v°. Je souligne.

<sup>45</sup> Robert Sabatino López, « Le marchand génois : un profil collectif », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, n° 3, 1958, p. 509-510.

ami de Bernardo de Grimaldo, doit aussi rendre compte du *tomín*, et c'est pareillement un intime de Flerigo de Valián et de Cosme Centurión, avec qui Bernaldo de Grimaldo mène précisément ses activités de banquier au sein d'une structure commune<sup>46</sup>.

Ils ont choisi celui qu'il ne fallait pas, car justement, s'il n'a qu'une chose à défendre, c'est son nom ; s'il n'a qu'un bien, c'est son lignage à qui il doit tout. Il se sacrifie, non pour sa renommée (lui qui se fichait comme d'une guigne de « *traer las bragas en la cabeza* »), mais pour l'honneur et la réputation des siens, pour leur prestige dans la Séville américaine, par abnégation et sens du devoir à son nom. Ainsi, dans son testament, tout n'est que revendication du « *linaje de los Riberoles* », « *de mi linaje de línea masculina* ». Ses maisons sévillanes, rue Tintores, il les met à disposition de n'importe quel Riberol qui souhaiterait s'y établir (« *cualesquiera de la casa principal de los Riberoles que quisieren morar en las dichas mis casas que moren en ella todo el tiempo que quieren* »<sup>47</sup>) ; son patrimoine, à Gênes, il demande qu'on le place à l'Office de Saint Georges (« *Oficio de San Jorge* »<sup>48</sup>) pour permettre de doter les jeunes nécessiteuses « *si las oviere del dicho mi linaje de línea masculina* »<sup>49</sup>. Et la chose se répète, comme une incantation à l'aube de sa vie pour rendre grâce à ceux sans qui il n'eût rien été.

Dans un testament, on ordonne sa conscience et on ne ment pas. Ainsi, en désignant un de ses exécuteurs testamentaires, Francisco Lecardo, il le nomme son neveu (« *mi sobrino* »<sup>50</sup>), le fils de Battista de Riberol, fils de Jácome, et donc son frère (ou son demi-frère) et non son cousin. Luis de Riberol est, sans l'ombre d'un doute, le fils bâtard de Jácome de Riberol et d'une esclave. Il affranchit, à son tour, à la fin de sa vie, trois de ses esclaves, dont une petite Isabelle de quatre ans, née chez lui, ainsi que sa mère, une esclave de vingt-six ans<sup>51</sup>. La hargne qu'il met dans le procès ne vise rien d'autre que la conviction intime que la renommée de l'individu ne pèse rien au regard de la réputation de sa dynastie.

## L'EMPREINTE SÉVILLANE

J'avais annoncé, en introduction, que Luis de Riberol, tout marginal qu'il fût, avait été celui qui avait laissé la plus belle trace à Séville. Et c'est ainsi que je voudrais

46 AMS, *op. cit.*, fol. 56<sup>r</sup>-v<sup>o</sup>. Voir également, pour les activités bancaires, Enrique Garrido Raya et Valentín Moreno Escalante, « La red mercantil de los Grimaldi y su proyección desde Sevilla a La Española », art. cit., p. 15-16.

47 AHPS, section « Protocolos », leg. 9118P, fol. 5 (numérotation propre).

48 AHPS, *op. cit.*, fol. 6.

49 AHPS, *op. cit.*, fol. 6.

50 AHPS, *op. cit.*, fol. 7.

51 AHPS, *op. cit.*, fol. 4 : « [...] ahorro y doy por libre y por quita de todo cargo de cautiverio y servidumbre y sujeción alguna a Isabel mi esclava, hija de la dicha Juana, mi esclava, la cual dicha Isabel agora es de edad de cuatro años y es de color lora [...] ».

présenter une découverte récente. Lors d'une visite du monastère de San Isidoro del Campo, à Séville, le conférencier passa très vite sur une inscription funéraire, alléguant simplement qu'il s'agissait là de la stèle d'un marchand génois, un certain Ripparolio (fig. 1). L'inscription est reproduite en figure 1.

246

Fig. 1. Inscription funéraire de Luis de Riberol (Ludovicus Riparolio), monastère de San Isidoro del Campo, Santiponce (Séville)

Et le marchand est *Ludovicus*, fils de *Lucanus*, *De Ripparolio dictus et ipse fui* (« Luis, fils de Luciano, nommé de Riberol comme je le fus moi-même »).

*Hic Ego qui iaceo, Liguris sum plasma<sup>52</sup> parentis,  
Hispalis at matrem Bethica terra dedit.  
Ludovicus eram genitor Lucanus et ille  
De Ripparolio dictus et ipse fui.  
Bis septem lustris fatorum munere vixi,  
Dulcibus et natis, coniuge et usque carens  
Hoc satis in tumulo vanitas est dicere plura*

---

52 Peu usité.

*Nam modo quae quondam fama juvabat obest.  
 Hoc igitur, lector, solum te deprecor, ores  
 Ut peccatori sit sine fine quies.  
 Finis<sup>53</sup>*

Moi qui gis ici, je suis né à Séville, fils d'un père ligurien,  
 tandis que la terre bétique me donna une mère.

Je me prénommais *Ludovicus*, et mon père *Lucanus* ;  
 on l'appelait de Riberol, tel que je le fus moi-même.

Par la munificence du destin, j'ai vécu soixante-dix ans,

Privé, ma vie durant, d'épouse et d'enfants chéris.

C'est assez : en dire plus dans la tombe est vanité,

car la renommée qui jadis me servait<sup>54</sup>

me nuit maintenant.

C'est pourquoi, je te demande seulement, toi qui

lis ces mots, de prier afin que pour moi, pauvre pécheur<sup>55</sup>, le repos soit éternel<sup>56</sup>.

Dans son testament (fig. 2), Luis de Riberol demande, en effet, à être enterré dans le monastère de San Isidoro del Campo :

[...] cuando finamiento de mi acaeciére, mando que mi cuerpo [sea se]pultado en el monasterio de San Isidro, en esta ciudad de Sevilla en la sepultura que el prior y frailes del dicho monasterio me quisieren dar, y mando al dicho monasterio de San Isidro que recibiendo mi cuerpo se le den cien ducados de oro; si el dicho prior y frailes del dicho monasterio no quisieren recibir mi cuerpo en el dicho monasterio, yo mando que mi cuerpo sea sepultado en el monasterio de San Francisco desta ciudad en la capilla de los genoveses [...], y si los dichos prior y frailes de San Isidro quieren recibir mi cuerpo en el dicho monasterio, mando les den los dicho cien ducados de oro y que ellos fagan por mi ánima, así en oraciones como en otras cosas, lo que a ellos honestamente pareciere, y mando que en la más cercana pared donde mi cuerpo fuera sepultado, se ponga una imagen de San Jorge que tengo al presente en mi escritorio [...]<sup>57</sup>.

53 L'inscription funéraire de Luis de Riberol figure également dans Justino Matute y Gaviria, *Bosquejo de Itálica o apuntes que juntaba para su historia*, Sevilla, Mariano Caro, 1827, p. 180, qui la présente comme « des vers ».

54 « [...] qui jadis me servait » ou « m'était favorable ».

55 Ou « afin que le pécheur que je suis ait un repos éternel ».

56 Je remercie vivement Nathalie Catellani pour sa traduction du latin et pour ses remarques pertinentes. Elle note que l'épigramme de Luis de Riberol est, par endroit, lourde (comme dans les vers 3 et 4) et maladroite (dans les vers 1 et 2), très normée, voire topique – à sa façon de donner son âge (deux fois trente-cinq ans plutôt que soixante-dix ans). En somme, ce n'est guère là l'épigramme d'un poète.

57 AHPS, *op. cit.*, leg. 9118P, fol. 2. Je souligne.

Fig. 2. Testament de Luis de Riberol, Séville,  
Archivo Histórico Provincial de Sevilla, section Protocolos, leg. 9118

La disposition du cloître est celle qui apparaît ci-contre (fig. 3), où l'on distingue l'inscription funéraire au second plan et, au premier plan (à quelque trois mètres de distance), une fresque (fig. 4) que les spécialistes du monastère datent de la fin du xv<sup>e</sup> siècle ou du début du xvi<sup>e</sup> siècle, tout en admettant ne rien savoir ou presque à son propos. Au regard des éléments que je possède et que j'ai exposés, cette fresque date, selon toute vraisemblance, des années 1515-1516. C'est un archange Michel terrassant le dragon, psychopompe, avec sa balance

Fig. 3. Cloître du monastère de San Isidoro del Campo, Santiponce (Séville)

pesant les âmes. Saint Michel et non saint Georges, comme le demandait Luis de Riberol... Mais reconnaissons que cette image a beaucoup de celle reproduite en **fig. 5**, qui n'est qu'un exemple parmi d'autre, un saint Michel terrassant le dragon sur la *Porta San Sebastiano* de Rome, dédiée précisément à saint Georges, avec un texte dans lequel est commémorée la bataille, le jour de saint Georges, entre les milices romaines gibelines et l'armée des Guelfes du roi de Naples. Les Riberol sont des Gibelins, très proches du pape<sup>58</sup> ; les Grimaldi, des Guelfes.

250

Fig. 4. Fresque de l'Archange Michel terrassant le dragon, dernière décennie du xv<sup>e</sup> siècle, Monastère de San Isidoro del Campo, Santiponce (Séville)

Note : Au premier plan la peinture de l'archange Saint Michel et à l'arrière-plan la pierre tombale de Ludovicus Riparolio : entre les deux plans, la distance physique est de trois mètres.

<sup>58</sup> Luis de Riberol a obtenu une licence du pape qu'il montre dans le procès, preuve que ces logiques politiques sont toujours à l'œuvre à l'aube du xvi<sup>e</sup> siècle. Voir AMS, *op. cit.*, fol. 27v<sup>o</sup> : « *Ytem si saben y conocen que por ser como era el dicho Luis de Riberol bastardo, no legítimo, trujo dispensación del nuestro muy Santo Padre para poder tomar órdenes y aver beneficios en la Iglesia, y la cual tuvo y tiene [...]* » ; « *[...] a la cuarta dijo que éste ha visto y ve la licencia del Santo Padre para que el dicho Luis de Riberol pueda ser de corona y tomar beneficios en la Iglesia* » (*ibid.*, fol. 31r<sup>o</sup>) ; « *[...] a la cuarta dijo que oyó decir lo contenido a algunas personas que avía traído legitimación del Santo Padre* » (*ibid.*, fol. 31v<sup>o</sup>).

Fig. 5. Gravure de l'archange Michel terrassant le dragon.  
Porta San Sebastiano ou Porta Appia, Rome

Note : Sur le côté, en lettres gothiques, figure un texte commémorant la bataille entre les milices romaines gibelines des Colonna et l'armée des Guelfes du roi de Naples, livrée le 29 septembre 1327 (jour de saint Georges)<sup>59</sup>.

59 L'inscription qui figure sur le côté est celle-ci : « *Anno DNI MCC°C XXVII indictione XI mense septembris die penultima in festo SCI Michaelis intravit gens foresteria in urbe et fuit debellata a populo romano existente locobo de Pontianis capite regionis* » (« En l'année 1327, 29 septembre, jour de la fête de saint Michel, a pénétré dans la ville un groupe d'étrangers qui fut défait par le peuple romain, Jacques de Pontiane étant alors le chef du quartier »).



## TABLE DES ILLUSTRATIONS

### BÉATRICE PEREZ

- Fig. 1. Inscription funéraire de Luis de Riberol (Ludovicus Riparolio), monastère de San Isidoro del Campo, Santiponce (Séville) .....246
- Fig. 2. Testament de Luis de Riberol, Séville, Archivo Histórico Provincial de Sevilla, section Protocolos, leg. 9118.....248
- Fig. 3. Cloître du monastère de San Isidoro del Campo, Santiponce (Séville) .....249
- Fig. 4. Fresque de l'Archange Michel terrassant le dragon, dernière décennie du xv<sup>e</sup> siècle, Monastère de San Isidoro del Campo, Santiponce (Séville).....250
- Note : Au premier plan la peinture de l'archange Saint Michel et à l'arrière-plan la pierre tombale de Ludovicus Riparolio : entre les deux plans, la distance physique est de trois mètres.....250
- Fig. 5. Gravure de l'archange Michel terrassant le dragon. Porta San Sebastiano ou Porta Appia, Rome..... 251
- Note : Sur le côté, en lettres gothiques, figure un texte commémorant la bataille entre les milices romaines gibelines des Colonna et l'armée des Guelfes du roi de Naples, livrée le 29 septembre 1327 (jour de saint Georges). ..... 251

### ANTONIO BERNAT VISTARINI

- Fig. 1. Captura de pantalla de la interfaz de consulta del *Epistolario de Pedro de Santacilia i Pax*, leg. 1, carta 1, 3 de agosto de 1665 .....327
- Fig. 2. Carta del duque de Alba al duque de Medinaceli, 24 de mayo de 1667 .....330

### FABRICE QUERO

- Fig. 1. Le Greco (Domenikos Theotokopoulos, dit) (1541-1614), *Pentecôte*, huile sur toile, 1604-1614, Madrid, musée du Prado .....379

JESÚS PONCE CÁRDENAS

- Fig. 1. Juan Francisco de Villava, *Del Purificado* (empresa XLIII), *Empresas espirituales y morales*, Baeza, Fernando Díaz de Montoya, 1613, fol. 99 r, Madrid, Universidad Complutense, Biblioteca Histórica «Marqués de Valdecilla» .....443

ENCARNACIÓN SÁNCHEZ GARCÍA

- Fig. 1. Cosimo Fanzago, Palazzo Medina (hoy Palazzo Donn'Anna), Nápoles .....465
- Fig. 2. Cosimo Fanzago, Teatro de Palazzo Medina .....466
- Fig. 3. Diego Velázquez, *Retrato de Felipe IV*, óleo sobre tela, 1628, Madrid, Museo del Prado .....468
- Fig. 4. Massimo Stanzione, *Retrato ecuestre del virrey Medina de las Torres*, Ronda, Museu de la Real Maestranza de Caballería .....469

598

JUAN JOSÉ IGLESIAS RODRÍGUEZ

- Fig. 1. Portada de la traducción española de *La nobleza comerciante* del abate Coyer (Madrid, 1781), BH FOA 1712, Port., Madrid, Biblioteca Histórica Marqués de Valdecilla de la Universidad Complutense .....562
- Fig. 2. Grabado incluido en la traducción española de *La nobleza comerciante* del abate Coyer (Madrid, 1781), BH FOA 1712, Grab., Madrid, Biblioteca Histórica Marqués de Valdecilla de la Universidad Complutense .....563

## CRÉDITS

Akg-images : 379 (Album/Oronoz), 468.

Archivo epistolar de don Pedro de Santacilia y Pax (Vinagrella, Llubí)/A. Bernat Vistarini : 327, 330.

Archivo Histórico Provincial de Sevilla, Protocolos Notariales, cat. Numb. 9118P avec la collaboration de l'agence La Collection : 248.

Biblioteca Histórica de la Universidad Complutense de Madrid avec la collaboration de l'agence La Collection : 562, 563 (BH FOA 1712); 443 (BH FL 2010).

Encarnación Sánchez García : 465, 466.

Igor Todisco Imaging avec la collaboration de l'agence La Collection : 251.

José Moroa : 469.

San Isidoro del Campo/Alejandro Romero Romero : 246, 249, 250.

## COUVERTURE

B. Perez : rabat de 1<sup>re</sup> de couv.

Mellaria (Asociación tarifeña para la defensa del patrimonio cultural) : 4<sup>e</sup> de couv.

Rijksmuseum, Amsterdam avec la collaboration de l'agence La Collection : 1<sup>re</sup> de couv.



## TABLE DES MATIÈRES

Introduction	
Béatrice Perez .....	7

### PREMIÈRE PARTIE

#### DÉFINITION D'UN CONCEPT

Le succès diplomatique comme garant de la réputation espagnole	
Lucien Bély .....	25
«Reputación» como concepto correspondiente a un modelo de organización política	
José Martínez Millán .....	39
Réputation et conscience: le <i>Commento en romance a manera de repetición latina y scholástica... sobre el capítulo Interverna XI q. III</i> de Martín de Azpilcueta (Coïmbre, 1544; Salamanque, 1572; Rome, 1584)	
Michèle Guillemont .....	61

### DEUXIÈME PARTIE

#### LA RÉPUTATION DU ROYAUME

La réputation du Prince: d'exigence personnelle à enjeu politique	
Michèle Escamilla .....	79
El príncipe y la dinastía perfecta. Carlos V ante las Cortes de Castilla (Valladolid, 1518)	
Juan Manuel Carretero Zamora .....	97
La réputation du roi d'Espagne à l'épreuve des premiers troubles aux Pays-Bas	
Bertrand Haan .....	115
La reputación de Felipe II y el caso don Carlos	
Ricardo García Cárcel .....	137
La reputación de la monarquía hispánica a través del proceso de beatificación y canonización de Teresa de Jesús	
Rosa M <sup>a</sup> Alabrús .....	151

TROISIÈME PARTIE  
UNE RÉPUTATION AU REGARD  
DE L'EUROPE

602	Pierre Favre, une réputation européenne. Homme de missions, homme d'écriture Annie Molinié .....	165
	Historia, reputación y método bajo Felipe III: logros e ilusiones de Clio en la primera modernidad Renaud Malavialle .....	175
	«Papeles» de reputación: embajadas, cartas, informes e historias en la primera mitad del siglo XVII María Soledad Arredondo .....	191
	Lisboa, Roma, Nimega 1668-1678: ¿crisis o reajuste de la reputación? María Victoria López-Cordón Cortezo .....	207

QUATRIÈME PARTIE  
JEUX ET ENJEUX DE LA RÉPUTATION :  
CONSTRUIRE LA *REPUTACIÓN*...  
OU LA RÉTABLIR

Au nom des siens, pour l'honneur et la réputation. Luis de Riberol, Génois « <i>espurio y bastardo</i> », contre le clan des Grimaldi et consorts Béatrice Perez .....	231
La réputation des Guzmán. Jeux et enjeux de l'alliance matrimoniale entre les Medina Sidonia et les Éboli au xvi <sup>e</sup> siècle Adeline Léandre .....	253
La reputación como medio de conseguir la gloria. Algunas reflexiones sobre el valor de la Fama Fátima Halcón .....	271
La construcción de su reputación por parte de don Pedro Girón (1574-1624), III duque de Osuna, virrey de Sicilia y de Nápoles Augustin Redondo .....	275
Les conquérants des Indes occidentales aux prises avec la « <i>reputación</i> » Louise Bénat-Tachot .....	301

Don Pedro de Santacilia y Pax, bandido y procurador real. Algunas calas en su epistolario Antonio Bernat Vistarini .....	321
---	-----

« Pureté de sang » et <i>reputación</i> des lignages : une arme fatale? Raphaël Carrasco .....	343
---	-----

CINQUIÈME PARTIE  
SE JOUER DE LA RÉPUTATION

La mauvaise réputation du Greco : mystère de la <i>Pentecôte</i> et mystique de la création dans une de ses dernières toiles Fabrice Quero .....	367
---	-----

« Cette mauvaise réputation... » À propos de Miguel de Cervantes Saavedra María Zerari .....	385
---	-----

Le poète artisan de la réputation dans l'Espagne des <i>validos</i> Mercedes Blanco .....	409
--	-----

Dintornos de un panegírico romano: los elogios a la Casa Barberini de Gabriel de Corral Jesús Ponce Cárdenas .....	435
---	-----

Ocultamiento y ostensión del virrey de Nápoles Medina de las Torres Encarnación Sánchez García .....	453
---	-----

SIXIÈME PARTIE  
*REPUTACIÓN* ET USAGES SOCIAUX

Juegos de reputación: honra, servicio y traducción en la Monarquía Hispánica (siglos XVI-XVII) Claire Gilbert .....	475
--	-----

Todo es conspirar contra España. Reputación y libros prohibidos (siglos XVI-XVII) Manuel Peña Díaz .....	499
---	-----

La Fama: alegoría y síntesis en las cabalgatas festivas del mundo hispánico (siglo XVI) José Jaime García Bernal .....	513
---	-----

Fama y virtud de las reinas de España en las exequias de los siglos XVII y XVIII Eliseo Serrano .....	541
--	-----

El afán de reputación en la burguesía de negocios española moderna: entre el prejuicio social y la estrategia ascensional Juan José Iglesias Rodríguez .....	561
De la mauvaise réputation de la réputation Francis Wolff .....	587
Table des illustrations .....	597
Crédits .....	601



Araceli Guillaume-Alonso, professeure émérite d'histoire et civilisation de l'Espagne moderne de Sorbonne Université, a dirigé la composante Civilisation et histoire de l'Espagne classique (CHECLA) de l'équipe CLEA. Elle a œuvré à décloisonner les études sur l'Espagne moderne en codirigeant plusieurs ouvrages aux PUPS (sur les jésuites, les couleurs ou les voix du silence à l'époque moderne) et en ouvrant les horizons de réflexion : de la Méditerranée à l'Atlantique ; de la *Santa Hermandad* aux madragues ; de la pratique de la justice à l'exercice des pouvoirs et au disciplinement des consciences ; de la réputation aux exils ; des fêtes tauromachiques aux célébrations, puis à la part de la musique ; des élites aux marchands ; de l'ailleurs aux « rêves d'évasion ». Son dernier livre, *Las Almadrabas (1525-1650). Negocio y prestigio de los duques de Medina Sidonia*, est à paraître aux éditions Catedra. Chevalier de l'ordre national du Mérite et chevalier de l'ordre des Palmes académiques, elle a été vice-présidente des Relations internationales de l'université Paris-Sorbonne (2012-2016).

**IBERICA**  
COLLECTION

Collection dirigée par Araceli Guillaume-Alonso





